

Circulaire n° 2017-29

Châlons-en-Champagne, le 20 décembre 2017

Le Président du Centre de Gestion  
à  
Mesdames et Messieurs les Maires  
Mesdames et Messieurs les Présidents  
d'Établissements Publics Communaux

## Tarifs 2018

*Référence : délibération n°2017-44 du Conseil d'Administration du 29 novembre 2017 du Centre de Gestion de la Marne avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018*

Les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion ont arrêté les tarifs inhérents à la mise à disposition d'agents, conformément aux articles 25 et 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Les tarifs en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 figurent dans les tableaux ci-joints. Ils comprennent les salaires, charges, frais de déplacement et de repas, congés annuels, assurances diverses.

Par exception aux règles de la comptabilité publique, les devis signés depuis moins de 6 mois faisant référence à une tarification antérieure restent valables.

.../...

Intitulé	Tarifs 2018
<b>MISSIONS TEMPORAIRES, EMPLOI &amp; RECRUTEMENT</b>	
Journée de remplacement	230€/jour
Conseil en recrutement *	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyse du besoin <ul style="list-style-type: none"> <li>- collectivités affiliées</li> <li>- collectivités non affiliées</li> </ul> </li> </ul>	Inclus dans la cotisation additionnelle 550€
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etude et sélection des candidatures <ul style="list-style-type: none"> <li>- collectivités affiliées</li> <li>- collectivités non affiliées</li> </ul> </li> </ul>	550€ 660€
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jury de recrutement (pour 3 entretiens maximum) <ul style="list-style-type: none"> <li>- collectivités affiliées</li> <li>- collectivités non affiliées</li> </ul> </li> </ul>	550€ 660€
<i>* Un coût supplémentaire sera proposé par devis à chaque collectivité qui souhaiterait recourir à des tests individuels d'évaluation de la personnalité au travail, de la motivation professionnelle ou des aptitudes techniques des candidats.</i>	
Réalisation d'un bilan professionnel	1.500€
Organisation des sélections professionnelles pour le compte des collectivités non affiliées (Sous réserve de reconduction du dispositif)	« A » : 190€ « B » : 163€ « C » : 163€
Conseil en organisation	<b>EN ATTENTE</b>
Intérim territorial	Prestation simple : 6% Prestation accompagnée : 8% + 8€/bulletin de salaire
<b>ARCHIVAGE</b>	
Mise à disposition du service Audit	220€/jour 220€ (non facturés pour tout devis accepté)
<b>MEDECINE</b>	
Visite médicale et entretien infirmier – Prestations complémentaires	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités non affiliées périmètre marnais</li> <li>• Collectivités non affiliées hors périmètre marnais (personnel ATTEE)</li> </ul>	220€/heure 240€/heure
Visite médicale et entretien infirmier pour les collectivités et établissements affiliés (délibération n°2017-36 du 12 juillet 2017)	0,30% de la masse salariale
Visite médicale de contrôle et de recrutement (mission expérimentale)	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités affiliées</li> <li>• Collectivités non affiliées</li> </ul>	90€ 110€

Intitulé	Tarifs 2018
<b>INTERVENTION &amp; CONSEIL EN PREVENTION</b>	
Mission inspection hygiène & sécurité <ul style="list-style-type: none"> <li>Collectivités affiliées</li> <li>Collectivités non affiliées</li> </ul>	65€/heure 74€/heure
Elaboration et suivi du document unique	385€/jour
Mise à disposition d'un conseiller de prévention - CHSCT	385€/jour
Service ergonomie hors convention FIPH <ul style="list-style-type: none"> <li>Collectivités affiliées</li> <li>Collectivités non affiliées</li> </ul>	62€/heure 70€/heure
Accompagnement psychologique individuel hors convention médecine <ul style="list-style-type: none"> <li>Collectivités affiliées</li> <li>Collectivités non affiliées</li> </ul>	62€/heure 70€/heure
Accompagnement psychologique collectif (médiation, groupes de parole) <ul style="list-style-type: none"> <li>Collectivités affiliées</li> <li>Collectivités non affiliées</li> </ul>	62€/heure 70€/heure
Prestation collective portant sur la qualité de vie au travail (diagnostic, élaboration et mise en œuvre de plan d'action)	385€/jour
Formation intra des assistants de prévention	450€/jour
<b>ALLOCATIONS DE RETOUR A L'EMPLOI</b>	
Instruction et simulation du droit initial à indemnisation (Vérification des conditions d'ouverture de droits, détermination de la charge de l'indemnisation, détermination de la durée d'indemnisation, calcul de l'allocation ARE, établissement de la notification d'admission et établissement de la paie)	158€
Suivi mensuel des droits aux allocations	15€
Etude du droit en cas de reprise ou de réadmission	60€
Etude de cumul de l'allocation chômage avec reprise d'activités réduites	39€
Etude de réactualisation des données selon les délibérations de l'UNEDIC	21€
Conseil juridique (15 min)	16€
Etude juridique (analyse de situations complexes)	158€
<b>RETRAITE</b>	
Prestation relative à l'étude et au calcul du droit à pension <ul style="list-style-type: none"> <li>étude</li> <li>étude et entretien</li> </ul>	75€ 110€

\* Les récentes évolutions réglementaires favorisant une approche pluridisciplinaire de la santé au travail, ont conduit le Conseil d'Administration du Centre de Gestion à proposer aux collectivités adhérentes au service de médecine préventive, une prestation globalisée intégrant l'ergonomie et la qualité de vie au travail, visant à renforcer l'action du médecin de prévention.

Outre le suivi médical prévu par les dispositions du décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié, l'accompagnement comprend des prestations ergonomiques, consistant en la réalisation d'études de poste auprès d'agents en restriction d'aptitude ou en situation de fragilité à leur poste de travail, afin d'identifier les adaptations nécessaires à leur maintien dans l'emploi.

Mes services se tenant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Elus, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président du Centre,  
Patrice VALENTIN

Maire d'ESTERNAY  
Conseiller régional  
Délégué régional du CNFPT

